



Paris, le 4 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**des organisations professionnelles représentant les fournisseurs automobiles français
(Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile - CLIFA)**

Pour soutenir l'industrie automobile et particulièrement les fournisseurs, il y a urgence à annoncer une solution immédiate et pragmatique pour ne pas appliquer de pénalités CAFE en 2025

La Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules ("FIEV"), La Fédération Forge Fonderie ("FFF"), le Syndicat ELANOVA, le Groupement Plasturgie Automobile ("GPA"), la Fédération des Industries Mécaniques ("FIM Mecallians") et la Fédération Française de Carrosserie ("FFC") saluent l'ouverture du dialogue stratégique sur l'avenir de l'industrie automobile européenne.

Face à la gravité de la situation et à la menace d'une baisse dramatique des volumes de production, les fournisseurs automobiles appellent la Présidente de la Commission européenne à décider et à annoncer sans plus attendre des mesures évitant les effets critiques qu'auraient pour toute la filière automobile l'imposition aux constructeurs européens des pénalités envisagées au titre de 2025.

Sans remettre en cause l'impératif de décarbonation et le cap de 2035, il est urgent qu'une décision pragmatique soit annoncée dans ce sens, pour préserver la compétitivité et la pérennité des fournisseurs automobiles dont les investissements et la valeur ajoutée dans la chaîne contribuent hautement à la transition vers le véhicule électrique.

Profondément touchés par la crise structurelle de l'industrie automobile, les fournisseurs font face à une situation critique.

Alors qu'ils ont investi massivement dans l'électrification, les fournisseurs sont lourdement affectés par la baisse significative du marché automobile et la perte de compétitivité face à une concurrence asiatique exacerbée. Les effets de délocalisation et la pression des fournisseurs chinois accentuent une situation qui menace leur pérennité et la base industrielle européenne.

L'ensemble du tissu fournisseur est touché, les PME et ETI étant les plus fragilisées. Depuis plusieurs mois, les annonces de suppression d'emplois et de restructuration des fournisseurs automobiles se multiplient en Europe. Selon le CLEPA, ces entreprises ont annoncé 54 000 suppressions d'emplois en 2024.

À cette perte d'emplois s'ajoute désormais le risque de voir disparaître des compétences clés d'ingénierie avec les fermetures de centres techniques de recherche.

Alors que la part de marché des véhicules électriques stagne et n'est pas au niveau sur lequel les objectifs CO2 de 2025 avaient été calculés, les fournisseurs sont menacés par une nouvelle perte de volumes. Déjà préoccupés par les faibles niveaux de début d'année, les fournisseurs redoutent que les constructeurs européens réduisent la production de véhicules thermiques, qui représentent encore aujourd'hui 75 à 80% des volumes, pour éviter les amendes auxquelles ils sont exposés au titre de la réglementation CAFE 2025.

Les fournisseurs seraient les premiers impactés par cette décision qu'ils subiraient et ne ferait qu'aggraver leur situation, diminuant leur capacité à investir dans l'électrification et se traduisant par la fermeture d'usines en Europe.

Face à cette menace grave et imminente, les organisations professionnelles du CLIFA demandent aux décideurs européens de considérer dès aujourd'hui l'ampleur des impacts sur le tissu fournisseurs, en particulier les PME et ETI, et le risque de perte de valeur en Europe.

Elles appellent la Commission européenne à adopter les mesures immédiates permettant d'éviter des effets désastreux pour les fournisseurs, dont la valeur ajoutée et l'innovation sont primordiales pour notre industrie.

Une telle décision est la première mesure prioritaire qui devrait être annoncée sans attendre dans le cadre du dialogue stratégique sur l'avenir de l'industrie automobile européenne afin que les constructeurs l'intègrent pour ne pas affaiblir davantage leurs fournisseurs par une réduction de la production.

La FIEV, la FFF, le GPA, ELANOVA, FIM Mecallians et la FFC soutiennent pleinement la demande de l'ACEA et du CLEPA - exprimée dans leur communiqué commun du 27 janvier 2025 - de résoudre d'urgence et clairement la question de la charge de la mise en conformité avec l'objectif CO2 pour 2025 afin de s'assurer qu'aucune pénalité ne sera encourue.

Ils se félicitent de la demande du gouvernement français à la Commission européenne de prendre rapidement une décision dans ce sens.

À propos du Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile (« CLIFA »).

Les six organisations professionnelles précitées sont membres du Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile (« CLIFA »), structure informelle d'échanges, de réflexions et d'études sur des sujets qualifiés d'« intérêt commun » par ses membres.